

## LE PRESIDENT OLIVIER AMRANE A RECU NOS 2 ORGANISATIONS SYNDICALES

Force est de constater que le dialogue semble aujourd'hui compliqué entre une partie des agents de la filière sociale et l'administration et en particulier le devenir du CMS du Teil et l'éventuelle mise en œuvre du SEGUR de la Santé.

A ce jour le Président est resté muet face à nos demandes de rendez-vous. Nous avons, après de nombreuses discussions avec l'exécutif, sollicité un entretien avec notre Président **Olivier AMRANE** afin de nous mettre autour de la table pour échanger sereinement sur ces dossiers, sans mauvais esprit, de la situation et des solutions qui s'offrent à nous.

Comme à la **CFDT** et à **FO** nous croyons plus au dialogue constructif qu'à l'opposition systématique, le Président a accepté de nous rencontrer ce jeudi en fin d'après-midi afin que nous puissions mettre en lumière l'inquiétude et surtout **expliquer**, sans considération politique, les conséquences pour les agents d'un éventuel déplacement à Meysse.

### CMS du Teil :

Le CMS du Teil fait l'objet de nombreuses spéculations quant à son déplacement sur un autre site et notamment la commune de Meysse, avec pour conséquences d'inévitables tensions au sein du personnel. En effet, il est tout à fait légitime que cela suscite l'inquiétude des agents travaillant sur ce site. Pour rappel, le CMS du Teil occupe des bâtiments loués au Département par la commune du Teil pour un loyer de 85 000 € / an.

Depuis déjà de nombreuses années ces locaux posent problème quant à leur état (vétusté, présence de rongeurs etc..) à la fois vis-à-vis des agents mais aussi du public. Il a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses alertes de la part du personnel.

N'étant pas propriétaire, le Département n'a pu exiger, ni engager la rénovation des dits locaux.

C'est cette raison qui a poussé la collectivité à chercher une alternative avec le déplacement du CMS vers de nouveaux locaux (neufs ou anciens).

N'ayant pas trouvé de site adapté jusque-là sur la commune du Teil malgré les différentes recherches, une hypothèse a été émise concernant la possible installation sur un terrain de la commune de Meysse.

A l'annonce de cette éventualité courant avril, la commune du Teil a alors fait plusieurs propositions de terrains ou de bâtiments à rénover. Malheureusement tous ces scénarii se sont avérés très peu crédibles et l'hypothèse de Meysse est alors restée la seule à répondre aux exigences d'un tel projet.

Contrairement à ce que certains avancent, rien n'est acté. Toutes les pistes sont encore explorées et notamment la nouvelle proposition, sérieuse cette fois, d'une parcelle sur la commune du Teil (dont la communauté Ardèche Rhône Coiron est propriétaire).

Le Président nous a rassuré sur son objectif de maintenir le CMS sur la commune du Teil et nous espérons que ces éclaircissements permettront de retrouver un climat plus serein.

Nous l'avons néanmoins alerté sur la nécessité de tenir informé les agents et les organisations syndicales de l'évolution du projet.

### **SEGUR de la Santé :**

*S'appliquera ? ne s'appliquera pas ? pour qui ?*

Actuellement, absolument rien n'est décidé sur ce sujet. On ne sait pas encore s'il sera obligatoire ni quels agents seront au final ciblés au sein de la filière sociale (le décret ne prévoit pas tous les métiers de la filière comme les postes administratifs, ce qui pose un sérieux problème d'équité). On ne sait pas non plus s'il y aura une compensation financière de l'Etat, à quelle hauteur le cas échéant et pour quelle durée.

Au comité technique du 28 février la collectivité a acté de rouvrir le chantier RIFSEEP pour 2023 avec une enveloppe annoncée à ce jour de 2 millions d'euros.

Néanmoins il y a beaucoup d'incertitudes pour envisager une issue précise aux futures négociations :

- Inflation des matières premières (coût des énergies)
- Dégel du point d'indice (hausse inconnue à ce jour)

Nous avons émis le souhait, quelles que soient les futures annonces gouvernementales, de revaloriser significativement la rémunération de l'intégralité de la filière sociale ainsi que celle de certains métiers d'autres filières.

**Le Président a bien voulu nous entendre sur ce sujet et nous a confirmé qu'il avait bien conscience du malaise dans la filière sociale en particulier et qu'il faudrait, d'une manière ou d'une autre, opérer des rééquilibres afin de revaloriser ces différents métiers; l'exécutif restant dans l'attente des parutions des textes réglementaires.**

La section CFDT du Département

L'équipe Force Ouvrière

#### **Section CFDT du Département de l'Ardèche**

Portable : 06 33 57 00 78

Mail : [syncfdt@ardeche.fr](mailto:syncfdt@ardeche.fr)

Site internet de la section : <http://cfdtptoz.e-monsite.com/>

#### **Force Ouvrière**

Portable : 06 092079 82 / 06 12 89 48 81

Mail : [synfo@ardeche.fr](mailto:synfo@ardeche.fr)

Site internet : [www.synfocgoz.net](http://www.synfocgoz.net)